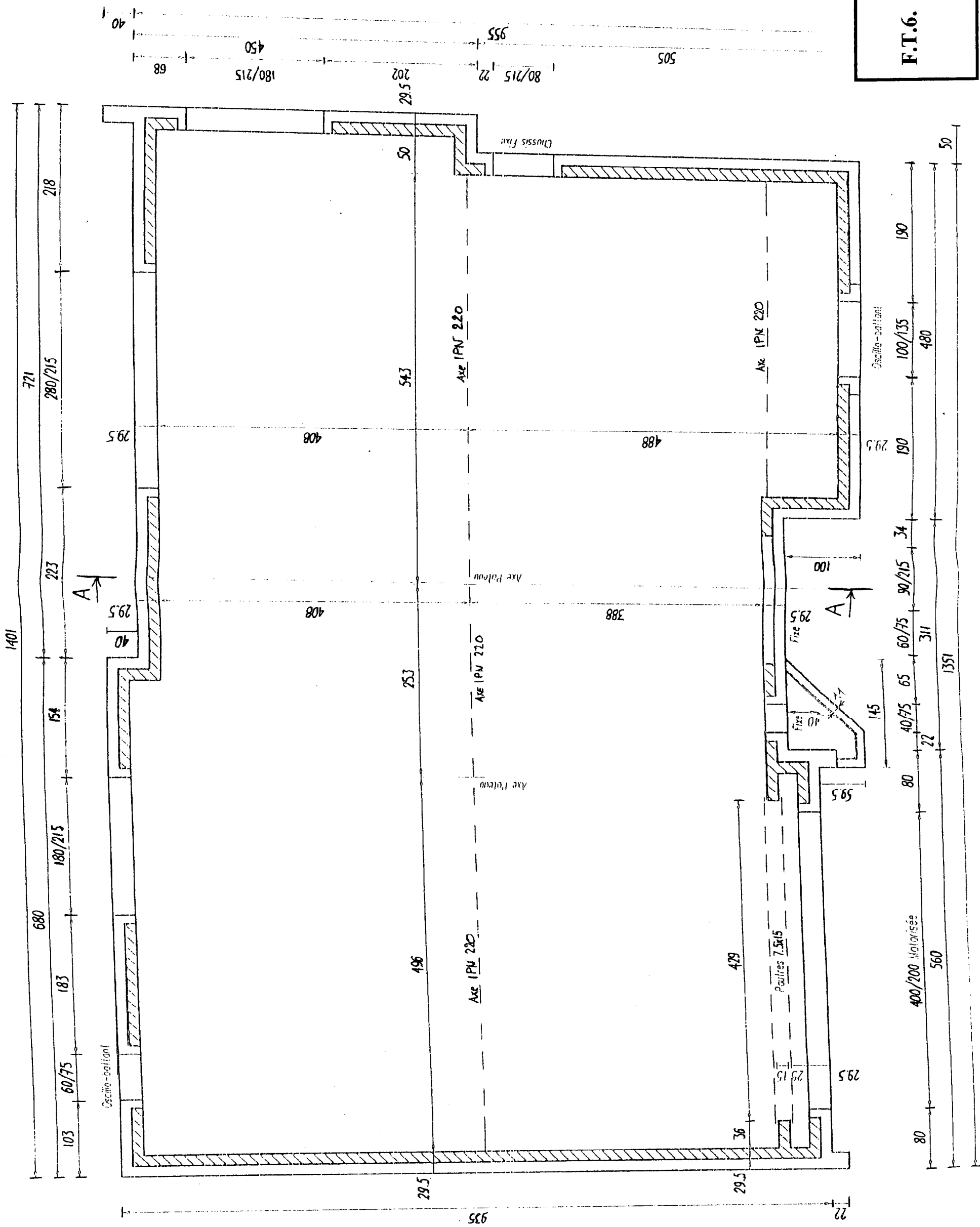
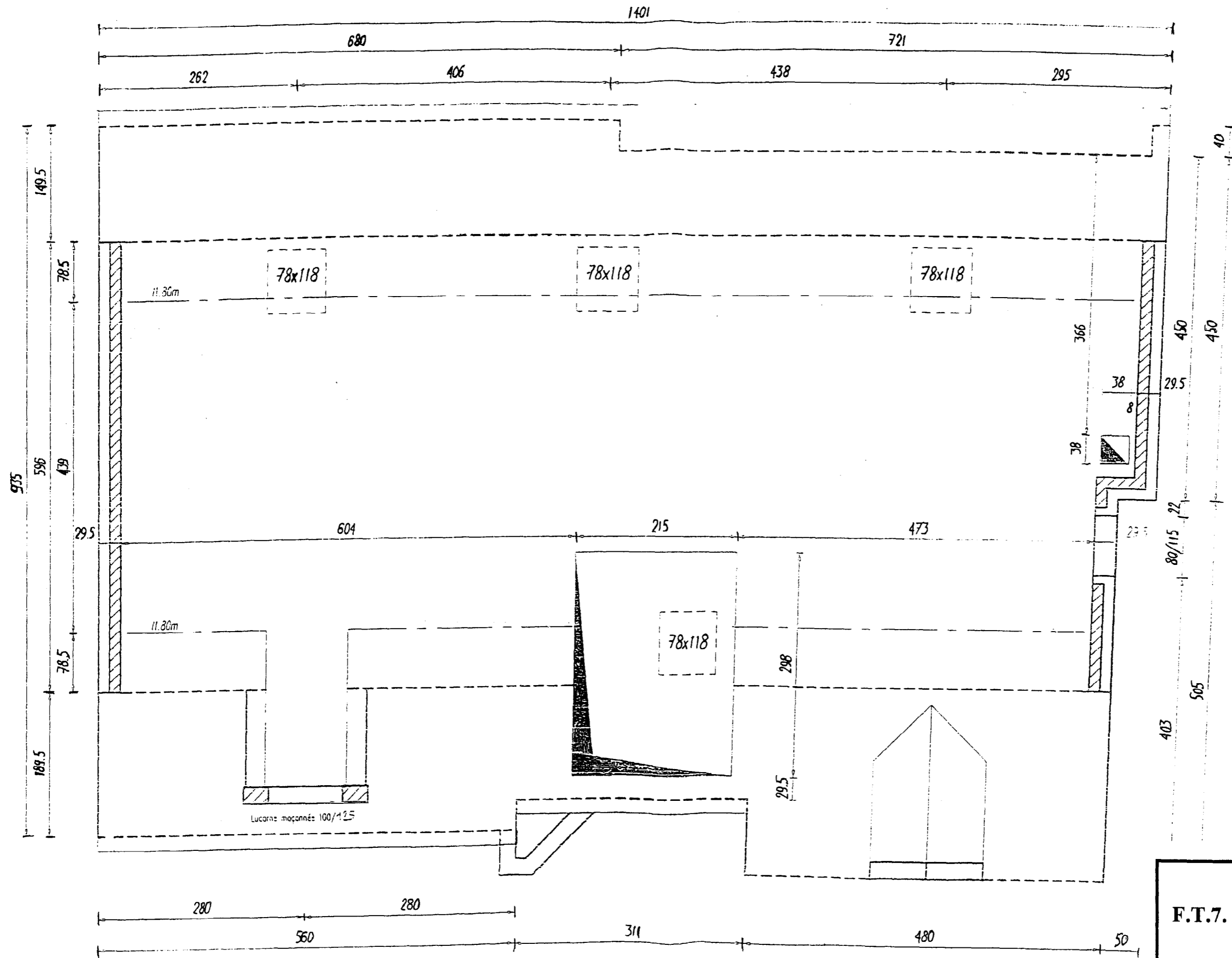


Rez-de-chaussée gros oeuvre



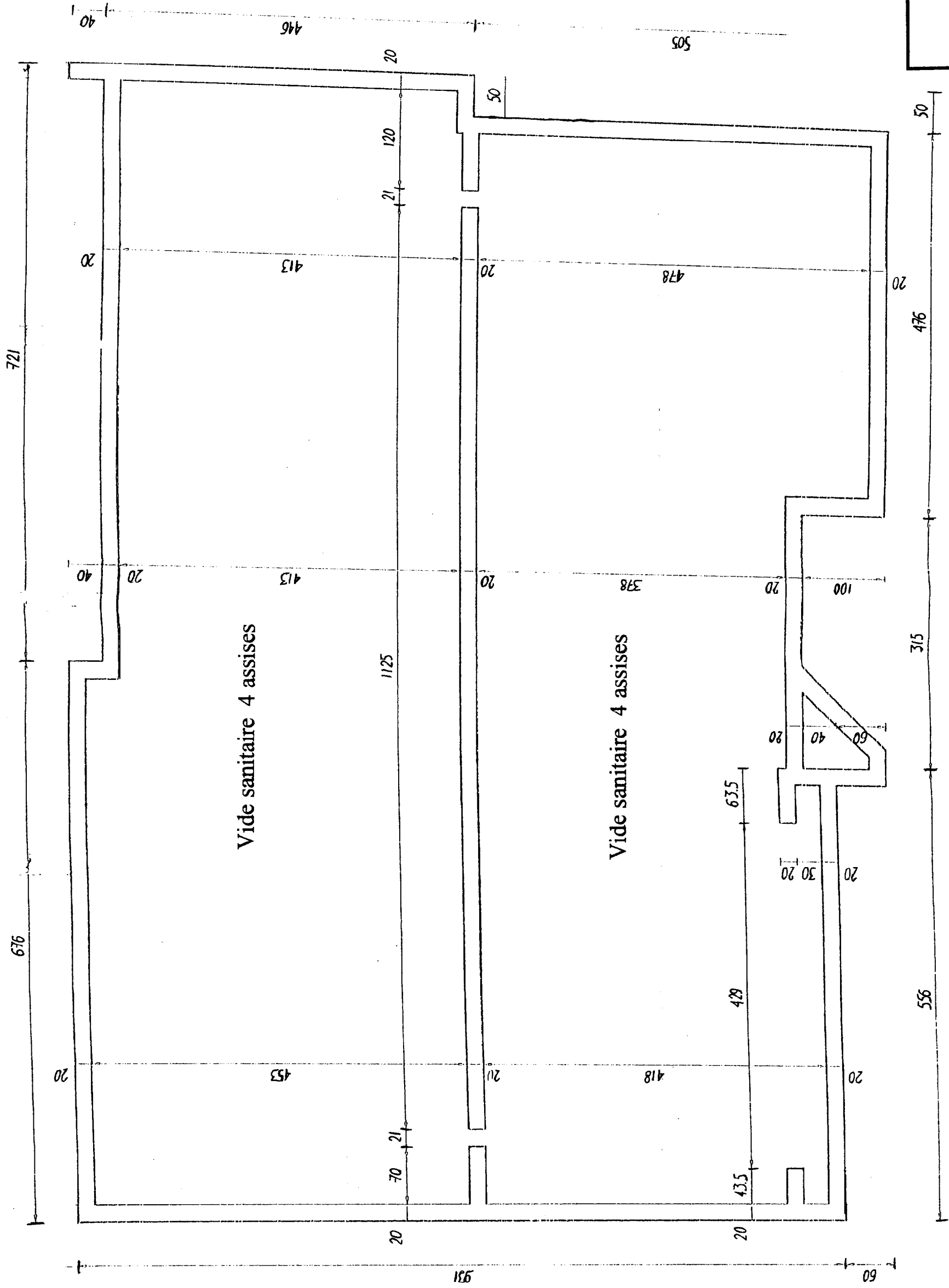
F.T.6.	N° de sujet 03.2117	
	B.E.P. / C.A.P.	
	E.P.1.	Folio 6 / 18

Etage gros oeuvre



F.T.7.	N° de sujet 03.2117	
	B.E.P. / C.A.P.	
	E.P.1.	Folio 7 / 18

Fondation



N° de sujet 03.2117

B.E.P. / C.A.P.

E.P.I. Folio
8 / 18

F.T.8.

DESCRIPTIF SOMMAIRE

LOT N° 1 : GROS ŒUVRE

1 : TERASSEMENT

1.1 Décapage.

Un décapage des terres végétales sur 0.20 m environ avec mise en tas à proximité, sera prévu sur toute l'aire de la construction par le présent lot.

1.2 Fouilles.

L'entreprise prend possession du terrain dans l'état où il se trouve et reconnaît l'avoir visité et s'être entouré de tous les renseignements le concernant.

Les fouilles en rigole pour semelles de fondations, seront exécutées à l'engin mécanique ou à la main suivant les cas, dans les terrains de toutes natures, à partir de terrain décapé.

1.3 Remblais

Remblaiement des terres au pourtour des fondations avec les terres provenant des fouilles.

Ces remblais seront exécutés par couches maximum de 0.20 m d'épaisseur compacté au fur et à mesure.

2 : FONDATIONS / RESEAU

2.1 Semelles

Les fondations seront réalisées en rigole, il est prévu un béton de graviers et ciment CEM I 42.5R dosée à 350kg /m3. Ce béton sera armé suivant DTU.

2.2 Murs de fondation

Les murs de fondations seront réalisés en BBM (blocs béton manufacturés) creux de 20 X 20 x 50hourdés au mortier de ciment CEM I 42.5R 300kg /m3 de sable, avec raidisseur éventuel en béton armé.

2.3 Enduit des murs de fondations

Il sera prévu un enduit ciment hydrofuge lissé sur la hauteur de la rive de dalle en périphérie de l'habitation.

2.4 Canalisation

Le système d'évacuation est prévu en régime séparatif, celui-ci sera en tuyaux PVC Ø 100 fixés en suspente sous le plancher bas du Rez de Chaussée ou par assises. Les attentes resteront bouchonnées par le présent lot jusqu'à la mise en place des canalisations du plombier.

3 : PLANCHER

3.1 PLANCHER BAS DU Rez de Chaussée

Plancher RECTOR :poutrelles et hourdis polystyrène type RS114 – RS113 sur toutes La surface habitable. (voir plans de pose et étayage du fabricant)

Le plancher sera livré surface brute avec une réservation de 5 cm pour le carreleur.

3.2 Le plancher haut du Rez de Chaussée.

Plancher bois pris dans un ensemble avec la charpente (fermettes).

4 : ELEVATION DU R-D-C / POINTE DE PIGNONS

4.1 Maçonneries en façades et pignons

Les murs seront réalisés en maçonnerie mur composite (mur type II)

Composition :

- Briques de VILLANDRY (briqueterie BAR). De 6.5 x 10.5 x 22.0 cm hourdées au mortier de ciment CEM I 42.5R dose à 350kg /m3 de sable
- Les joints seront réalisés au fur et à mesure de l'élévation et recouvert chaque soir d'un plastique afin de limiter les effets d'efflorescence.
- Un vide d'air de 3 cm
- Un BBM de 15 x 20 x 50 hourdés au mortier de ciment CEM I 42.5R dosés à 350kg / m3 de sable, joints intérieurs refoulés à la truelle .

Prévoir un joint vertical vide tous les 4 panneresses dans la 1^{er} assise de briques pour permettre l'évacuation des eaux d'infiltration.

Les briques pour l'exécution des tableaux seront soigneusement triées et calibrées pour obtenir des tableaux dont la face intérieure devra être parfaitement dressée permettant ainsi la réalisation d'un joint uniforme entre maçonnerie et menuiserie.

4.2 Pignons

L'entreprise de gros œuvre ne réalisera les pointes de pignons qu'après avoir reçu les plans précis du charpentier ou à défaut un gabarit des pointes.

F.T.9	N° de sujet 03.2117	
	B.E.P. / C.A.P.	
	E.P.1.	Folio 9 / 18

4.3 Redressement

Le redressement au droit des baies maçonnées y compris portes de garage sera réalisé par un enduit ciment hydrofugé (largeur : 10 cm épaisseur 20mm) parfaitement dressé permettant ainsi la réalisation d'un joint uniforme entre la maçonnerie et la menuiserie

6.2 Seuils

Tous les seuils seront réalisés en chape de ciment ou béton moulé incorporé dans l'épaisseur des façades avec lissage en surface.

Les seuils de portes de garage seront exécutés en accord avec l'entrepreneur du lot porte de garage.

5 : LINTEAUX, CHAINAGES DE LA PARTIE SUPERIEURE DES MURS PERIPHERIQUES ET DES POINTES DE PIGNONS.

5.1 Linteaux

- a) Les linteaux droits de baies face et sous-face sur .022m d'épaisseur seront réalisés en briques verticales posées à chant de même nature que les briques de façades avec arrière linteaux en B.A.
- b) Ils seront exécutés en béton armé dosé en ciment CEM I 42.5R 350kg /m3

Tous les parements de béton restant visibles seront réalisés par coulage dans un coffrage lisse.

Les bullages ne seront pas admis et devront être rebouchés.

5.2 Chainages

Un chaînage en béton armé sera prévu sur la partie supérieure des murs sur lequel se posera la charpente ainsi que sur les pointes de pignons.

5.3 Pointes de pignons

Les éléments nécessaires à la fixation de la charpente (fournis par le charpentier) seront posés au coulage par le présent lot tel que définis aux plans de charpente.

6 : APPUIS ET SEUILS

6.1 appuis

Appuis de châssis montés en briques à chant de mortier de même nature que la façade.

F.T.10	N° de sujet 03.2117	
	B.E.P. / C.A.P.	
	E.P.1.	Folio 10 / 18